

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT – ANNÉE 2025-2026

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 ^{re} communication	27 août au 14 octobre	Mercredi 15 octobre	Courriel
1 ^{re} étape	27 août au 6 novembre	Mardi 18 novembre	Courriel
2 ^e étape	10 novembre au 6 février	Mardi 19 février	Courriel
3 ^e étape	9 février au 22 juin	Juillet 2026	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un ☑ .

Nom de l'enseignante / de l'enseignant :	Kim Dufort
--	------------

Matière / Discipline : Arts Plastiques			Niveau scolaire : 1re, 4e et 6e année	
Compétences	ÉTAPE			Instruments d'évaluation
	1 ^{re} (20%)	2 ^e (20%)	3 ^e (60%)	

Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70%)	X	X	X	Portfolio d'arts plastiques Observation directe en atelier Projets individuels et collectifs Cahier de croquis Retours réflexifs
Apprécier des oeuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30%)	☐	X	X	Appréciation d'oeuvres d'art, d'objets culturels du patrimoine artistique, d'images médiatiques, de ses réalisations et de celles de ses camarades (oral, écrit, discussion)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Présentation

Tout au long de leur formation en arts plastiques, les élèves apprennent à utiliser diverses connaissances pour réaliser leurs propres images et s'approprier la démarche de création. Ils s'en servent aussi pour réaliser des images qui s'adressent à des destinataires et qui, à certains cycles, doivent comporter un message visuel, ce qui leur permet d'élargir leur bagage culturel. Enfin, ils apprennent à s'exprimer en utilisant le vocabulaire disciplinaire approprié et acquièrent les habiletés nécessaires pour exercer leur esprit critique lorsque vient le moment d'apprécier une oeuvre d'art, un objet culturel du patrimoine artistique, une image médiatique ou une réalisation d'élève.

2. La démarche de création

Dans le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ), la démarche de création est au coeur de l'apprentissage. Elle se déroule en trois temps :

Inspiration : Chercher des idées, faire un inventaire et choisir les meilleures

Élaboration : Expérimenter des idées et des éléments du langage plastique, choisir les meilleures expérimentations, les utiliser, les adapter, les combiner et les mettre en forme

Mise en perspective : Observer sa création, ajuster certains éléments et décider lorsque sa création est terminée

3. Portfolio d'arts plastiques

Le cahier de croquis et le portfolio d'arts plastiques seront conservés en classe et rapportés à la maison à la fin de l'année scolaire. Chaque mois, des productions d'élèves seront exposées dans les murs de l'école. Les parents sont invités à visiter ces expositions lors de leur passage à l'école.

4. Techniques explorées au cours de l'année (liste indicative, qui peut varier)

Dessin : crayon graphite, fusain, pastel sec et gras

Peinture : aquarelle, gouache, acrylique

Impression : frottis, monotype, tampon, gravure

Sculpture : papier mâché, argile ou pâte auto durcissante

Collage et assemblage : matériaux variés, recyclés ou naturels

5. Tablier

Certaines techniques peuvent nécessiter un tablier. Merci de prévoir un tablier pour votre enfant qui sera conservé dans son casier et apporté en classe au besoin.